



ANHEE

Opération de Développement Rural

Compte-rendu du Groupe de Travail n°1 : « Quelle ruralité pour nos villages ? Quelle convivialité pour leurs habitants ? »

Le Chérumont - Bioul, les 03 et 10 mars 2015.

Présents : Voir liste en annexe 1.

Liste des principaux acronymes :

A21L = Agenda 21 Local

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

DD = Développement Durable

DR = Développement Rural

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

GT = Groupes de travail

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

Annexes :

Annexe 1 : liste des présences

Annexe 2 : liste des forces de changements identifiées lors de la première séance

Annexe 3 : Evaluation par les participants

Introduction

La phase de GT fait suite à la phase d'information et consultation et constitue le deuxième grand moment de participation citoyenne dans le cadre du processus d'élaboration d'un PCDR.

Il s'agit à ce stade de jeter les bases de la réflexion stratégique pour *in fine*, traduire les souhaits et besoins de la population en termes d'objectifs et de projets.

Pour ce faire, 5 thématiques ont été identifiées, répondant à des préoccupations relevées lors de la phase précédente. Il s'agit :

1. De la ruralité au sens large ;
2. De la problématique des aînés ;
3. Du dynamisme économique et touristique ;
4. De l'énergie et de l'environnement ;
5. De l'aménagement du territoire ;

Chacune de ces thématiques sera abordée au sein d'un GT spécifique.

Dans le cadre de ce premier GT, la ruralité sera donc le thème central, décliné en plusieurs sous-thématiques :

- ✓ Le besoin de tranquillité, de calme, de quiétude
- ✓ Le besoin de convivialité, de solidarité, d'échanges
- ✓ La préservation des paysages, le respect de l'habitat traditionnel et l'urbanisation raisonnée
- ✓ L'attachement aux écoles villageoises
- ✓ L'accès à l'emploi
- ✓ L'agriculture et les produits locaux
- ✓ L'accès à la culture pour tous
- ✓ L'accès aux loisirs pour la jeunesse.

Méthodologie

La méthode utilisée dans le cadre des GT est prospective. Il s'agit de faire un exercice mental afin d'essayer d'envisager ce que pourrait être le futur à l'horizon de 15 ans.

L'objectif d'un tel exercice est d'envisager diverses possibilités afin d'en retenir les meilleures ou les plus souhaitables et d'agir en conséquence. Ces possibilités seront décrites dans des scénarios basés sur la perception actuelle qu'ont les participants d'un certain nombre d'éléments dont l'évolution est susceptible d'avoir un impact plus ou moins important sur la thématique étudiée. Ces éléments sont appelés forces de changement dans la suite du document. (*Voir atelier n°2*).

Une fois ces forces de changement identifiées, il s'agit de mesurer le niveau de certitude de leur évolution ainsi que le niveau d'impact de celles-ci sur le territoire. On construit ainsi la matrice des forces. Cette matrice permettra d'identifier les forces qui seront utilisées dans les scénarios pour les faire varier. (*Voir atelier n°4*).

L'analyse des scénarios issus de cette réflexion sera effectuée par la CLDR dans le cadre de la troisième phase participative. Il s'agira alors de traduire ces scénarios en objectifs opérationnels.

En parallèle, les participants sont invités à réfléchir sur des projets qui pourraient être mis en œuvre sur le territoire communal (*ateliers n° 3 et 5*). Le second objectif de ce GT est donc de

constituer un recueil de projets, en complément de ceux déjà identifiés dans le cadre de la phase précédente (consultation des habitants) ou dans le cadre d'autres plans communaux.

Au terme des GT, nous aurons, d'une part, jeté les bases méthodologiques nécessaires à l'écriture de scénarios contrastés et, d'autre part, constitué un recueil de projets qui tous deux seront appréhendés par la CLDR avec l'aide de la FRW.

Atelier n°1 - Présentation et validation de l'analyse croisée thématique

Vincent Verrue présente l'analyse croisée concernant la thématique. Pour rappel, il s'agit d'une analyse mêlant les données objectives issues du diagnostic socio-économique avec celles plus subjectives recueillies auprès de la population.

Les participants, après quelques questions, approuvent et valident cette analyse croisée.

Atelier n°2 - Identification des forces de changement

Objectif : identifier les forces de changement globales et locales qui peuvent influencer le futur.

Définition : par force de changement, on entend tout facteur qui a un impact sur l'évolution future de la thématique étudiée, localement.

L'atelier s'organise de la manière suivante :

- Travail en sous-groupes de 5 à 6 personnes avec désignation d'un rapporteur
- Mise en commun et discussion.

La liste des forces de changement identifiées est présentée en annexe 2 (celles figurant en italiques ont été ajoutées par l'auteur de PCDR).

Atelier n° 3 - Travail individuel sur les projets

Objectif : identifier des projets en rapport avec la thématique et en lien avec les forces de changement identifiées.

Définition : action concrète, réalisable et souvent localisable dans l'espace.

Un tableau est remis aux participants afin qu'ils puissent structurer leurs réponses. Il est composé des rubriques suivantes : *Intitulé – Localisation – force(s) de changement visée(s) – Impact sur Développement Durable (+/0/-)*

Il est demandé aux participants de poursuivre le travail à leur domicile entre les deux séances afin de pouvoir effectuer une mise en commun lors de la seconde séance.

L'ensemble des propositions est présenté dans le tableau relatif à l'atelier n°5.

Atelier n° 4 – Matrice des forces de changement

Objectif : caractériser la certitude et l'impact des forces de changement identifiées lors de la première séance

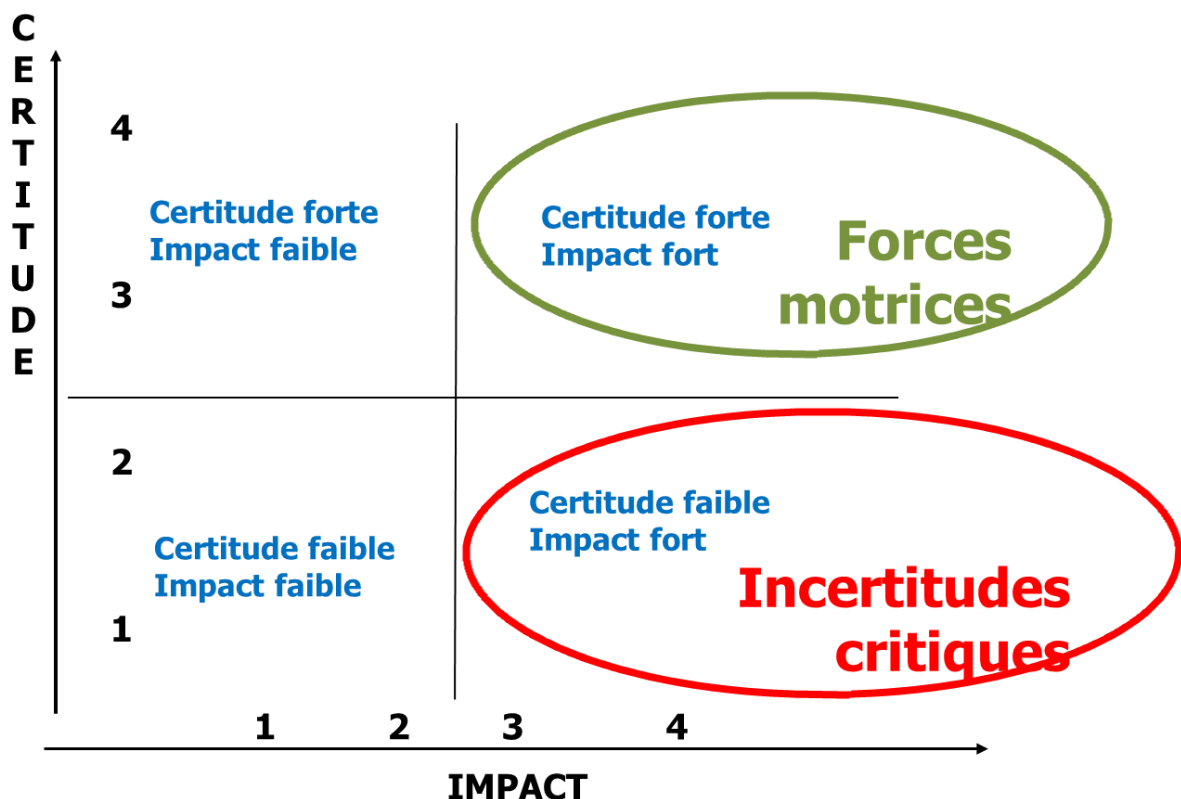
Définition : par force de changement, on entend tout facteur qui a un impact sur l'évolution future de la thématique étudiée, localement.

Les participants sont invités à se poser deux questions pour chacune des forces de changement listées sur un document remis par la FRW. L'animateur synthétise en séance le contenu de la réflexion.

1/ Sait-on dans quel sens va-t-elle évoluer dans le futur ? Quel est son niveau de certitude ? Donner une valeur de 1 à 4 (1 = certitude faible, 4 = certitude forte).

2/ Quel sera son impact sur l'évolution que prendra le futur réel ? Donner une valeur de 1 à 4 (1 = impact faible, 4 = impact fort).

Une fois le travail terminé, une matrice du type ci-dessous est formée. Les forces identifiées comme étant « motrices » seront incorporées telles quelles dans les scénarios. Les forces identifiées comme des « incertitudes critiques » seront utilisées pour faire varier les scénarios. Leur évolution incertaine orientera donc les scénarios, selon que l'évolution se fasse dans un sens ou dans l'autre. Les autres forces identifiées, n'ayant que peu d'impact sur la vie des anhétois dans le futur, ne seront pas utilisées pour l'exercice d'écriture des scénarios.



Les tableaux suivants présentent les résultats de la discussion et le classement des forces en découlant. Il peut en résulter certaines incohérences. Il en sera tenu compte lors de l'exploitation des résultats par l'auteur de programme.

Certitudes fortes et impacts faibles	
4	Recours aux modes de déplacement doux <i>Les facteurs géographiques et culturels ne sont pas favorables à un fort engouement de la part de la population.</i>
13	Etendue des surfaces boisées <i>Celles-ci resteront stables grâce au code forestier. L'impact sera limité dans le temps lors des exploitations, en attendant le reboisement.</i>
24	Nombre de télétravailleurs <i>Ce nombre va augmenter mais étant donné que tous les métiers ne s'y prêtent pas, l'impact sera faible.</i>
25	Disponibilité de connexions haut-débit <i>En augmentation mais sans réel impact sur le caractère rural de la commune</i>
26	Niveau d'éducation <i>En augmentation mais sans réel impact sur le caractère rural de la commune</i>
27	Développement du CHU de Mont-Godinne <i>Vu la fusion programmée avec les autres hôpitaux régionaux, le développement sera limité et l'impact sur l'emploi faible.</i>
28	Etendues des surfaces cultivées <i>Celles-ci resteront stables ou en légère diminution (arrêt d'activité, constructions). L'impact sera limité sur le caractère rural des villages.</i>

Certitudes faibles et impacts faibles	
3	Besoin de se déplacer <i>Il est difficile de prévoir cette évolution pour les anhétois. L'impact sur le caractère rural des villages semble toutefois limité.</i>
11	Présence de néo-ruraux <i>Il est difficile de prévoir cette évolution. L'impact sur le caractère rural des villages semble toutefois limité.</i>
29	Affectation des surfaces cultivées <i>Cette variable est fort dépendante des futurs développements de la PAC. L'impact sur le caractère rural de la présence de telles ou telles cultures semble fort limité.</i>
30	Evolution des techniques culturales <i>Cette variable est fort dépendante des futurs développements de la PAC et des impositions qui seront faites aux agriculteurs. L'impact sur le caractère rural de la présence de telles ou telles pratiques semble limité.</i>
32	Consommation de produits locaux <i>Cette variable sera dépendante de la présence des produits locaux disponibles dans la région, en lien avec les forces 29 et 30 notamment, avec un impact limité toutefois.</i>

Forces motrices - Certitudes fortes et impacts forts	
1	Fréquentation des routes régionales et communales <i>Il semble acquis que la fréquentation sera en hausse (développement du tourisme, centralisation de certains services, etc ...).</i>
6	Dynamisme de la vie associative (comité de quartier) <i>L'essoufflement semble généralisé avec un gros impact sur la vie sociale.</i>
7	Organisation d'activités dans les villages <i>Cf. force n°6</i>
8	Disponibilité en espaces publics de rencontre <i>Maison rurale, nouvelle bibliothèque, nouvelles places villageoises sont autant de nouveaux lieux potentiellement appelés à être disponibles pour les citoyens.</i>
9	Disparité des revenus <i>Cette disparité ne fera qu'augmenter avec la « disparition » de la classe moyenne, en résultera un accès aux loisirs, notamment, moins généralisé.</i>
10	Structure des ménages (couples <> isolés) <i>La tendance certaine va vers un nombre d'isolés plus grands avec perte de lien social.</i>
17	Modernisation des infrastructures privées et publiques <i>Par la force des choses, même si cela se fera lentement, les infrastructures se moderniseront.</i>
19	Conservation des noyaux villageois <i>Vu la faible disponibilité foncière et la tendance aux 2 et 3 façades, les constructions s'intégreront plus facilement dans les noyaux existants.</i>
21	Structure démographique (+ jeune + vieux) <i>Il est assez explicite au regard des chiffres que le vieillissement de la population soit à l'ordre du jour.</i>
22	Attachement à sa région <i>L'attachement risque de diminuer ainsi que le sentiment d'appartenance d'où un impact sur la motivation des habitants à s'impliquer dans des comités, à développer leur région, etc ...</i>
23	Coût des services publics <i>En augmentation quasi certaine avec pour résultat moins de services plus coûteux et donc adaptés au plus grand nombre.</i>
31	Nombre d'exploitations agricoles <i>En constante diminution, avec un impact possible sur les paysages en fonction des choix en termes de spéculation.</i>

Incertitudes critiques - Certitudes faibles et impacts forts	
2	Nombre d'habitants dans la commune <i>Bien que les modèles semblent indiquer une hausse assez importante et certaine, les participants n'en sont pas convaincus, notamment en raison de la faible réserve foncière disponible. Néanmoins, si hausse importante il y a alors l'impact sera marqué.</i>
5	Développement touristique <i>A-t-il atteint son maximum ou y-a-t-il encore des choses à exploiter ? Si son développement se poursuit, l'impact risque d'être important en termes de quiétude vu la situation déjà critique à certains moments.</i>
12	Implication citoyenne

	<i>Il est difficile de dire si les gens vont continuer à s'impliquer dans la vie de leur commune et être intéressés à prendre leur part de responsabilité dans les décisions et projets communaux.</i>
14	Qualité des paysages
	<i>Il est très difficile de le prévoir car le CWATUPe va devenir le CoDt et on ne sait pas encore le sort qui sera réservé à la protection des paysages.</i>
15	Nombre d'éoliennes visibles depuis le territoire communal
	<i>Etant donné que cette présence est très dépendante de la volonté politique wallonne et qu'il existe cependant des sites potentiellement intéressants pour les promoteurs, l'avenir est incertain.</i>
16	Devenir des grands patrimoines bâtis
	<i>Les habitants pensent à Maredsous, aux Jardins d'Annevoie, à l'abbaye de Maredret. A des degrés divers, il y a une incertitude quant à leur avenir et/ou surtout leur destination ou orientations futures avec un fort impact potentiel sur le calme, la quiétude des lieux et surtout des abords.</i>
18	Conservation de l'habitat traditionnel
	<i>Il est très difficile de le prévoir car le CWATUPe va devenir le CoDt qui devrait s'orienter vers un urbanisme de projets ... avec de nombreuses dérogations possibles ??? ...</i>
20	Fréquentation des écoles villageoises
	<i>A priori les chiffres ne montrent pas de diminution nette ni d'augmentation générale mais on sait que cela peut changer très vite pour des raisons parfois très subjectives. Cependant, à l'échelle des implantations, les situations varient et la fermeture d'une implantation aurait cependant un impact important pour la vie d'un village, tout comme le développement très important d'autres implantations.</i>
33	Dynamisme des institutions culturelles
	<i>Le terreau est présent localement en termes humains et les évolutions décrétales favoriseraient le rapprochement avec de plus grosses structures afin de redynamiser l'ensemble du secteur. Y-aura-t-il cependant une évolution ?</i>
34	Utilisation des infrastructures à vocation culturelle
	<i>C'est une conséquence éventuelle du point 33 et une suite attendue du point 8. Les infrastructures disponibles seront-elles pleinement exploitées ?</i>

Plusieurs forces identifiées lors de ce premier GT seront traitées lors d'autres soirées à la thématique plus adaptée ;

Seront traitées dans le cadre du GT Economie et Emploi :

- Consommation locale
- Economie circulaire
- Esprit d'entreprendre

Sera traitée dans le cadre du GT Aînés :

- Fracture numérique.

Atelier n°5 – Mise en commun des projets

Les participants disposent de 30 minutes pour discuter en sous-groupes des projets qu'ils ont identifiés lors de l'atelier n°3 (1^{ère} séance) ou lors du travail possible à domicile.

Une mise en commun est ensuite effectuée.

Notez que les participants disposaient d'une feuille reprenant un répertoire des propositions issues de la consultation et en rapport avec la thématique « ruralité ». Ils sont invités à y puiser des idées pour énoncer des projets concrets.

Ci-dessous, la synthèse de ce qui est proposé par les citoyens :

NB : Les projets issus des consultations ne sont pas repris dans ce compte-rendu (mais bien dans les C/R des réunions villageoises, disponibles sur le site web communal). Ils seront bien entendu pris en compte par l'auteur de programme au moment de constituer le recueil de projets.

Intitulé	Localisation	Force de changement visée	Effet sur le Développement durable			
			Social	Env	Eco	Culture
Aménagement d'un point d'accès WIFI libre dans chacun des villages	Chaque village	3-25	+	+	0	+
Disposer d'un point relais informatique avec matériel où des formations pourraient être données à l'usage d'internet		3-25	+	0	0	+
Organisation d'une journée des produits locaux – promotion – découverte – échange.		22-32	+	0	+	0
Réserver une partie du marché à des producteurs locaux quelques fois sur la saison.	Anhée	22-32	+	0	+	0
Mise à disposition d'un terrain pour développer le maraîchage en collaboration avec une EFT et/ou un potager collectif avec le CPAS		9-12-6-32	+	+	+	0

Organisation de soirées thématiques de dégustation/vente de produits locaux à la Maison rurale polyvalente de Bioul ou à Maredret (Maison de l'artisanat) ou à la bibliothèque	Différentes infrastructures villageoises	6-22-32-34	+	0	+	+
Sponsorisation d'une épicerie solidaire itinérante.	Toute la commune		+	+	+	0
Promotion des produits issus de l'artisanat local, autres qu'alimentaires.	Bioul (MRP)	22-32-34	+	0	+	+
Entretien des cimetières (lieux de communauté) des villages avec les écoles, les citoyens (respect, tombes à restaurer).		12-22	+	0	0	+
Organisation d'une journée ferme ouverte, mais communale et plus souple (cahier de charges léger) que les journées organisées par la Wallonie. Explications sur le métier, les contraintes, échanges.	Toute la commune	7-12-22-32	+	0	0	+
Développement de projets forts et mobilisateurs dans les écoles, en lien avec la vie des villages.		20-22	+	0	0	+
Organisation de classes vertes, de mer, de neige dans les écoles communales.		20-22	+	0	0	+
Mise en valeur des paysages remarquables et explications sur les acteurs du paysage.	Entité	14	+	+	0	+
Protection des paysages remarquables (Charte, RCU, ?), travail à l'échelle supra-communale.	Entité	14	0	+	0	+
Organisation de visites guidées des villages (thème annuel et changement chaque année). Idéalement par des anciens, à destination des habitants (anciens et	Entité	7-11-12-22-33	+	0	0	+

nouveaux).						
Mise en place d'un réseau de QR Code pour faciliter la visite des villages par les touristes	Entité	5-33 Voir GT tourisme	0	0	+	+
Soutien à la vie associative par la mise à disposition de matériel, subsides, main d'œuvre, ... (donner les moyens aux bénévoles d'organiser cf. coût des pompiers, droits d'auteurs lors des fêtes, etc.)	Entité	6-7	0		0	+
Organisation d'un salon des associations/ journée du volontariat : échanges, bonnes pratiques, recherche de bénévoles. Aspect convivial et festif à privilégier.	Entité	6-7	+	0	0	+
Développement d'une plateforme web des associations. Bons plans, bonnes adresses, soutien administratif, calendriers, contacts	Entité	6-7	+	0	+	+
Rafraîchissement des infrastructures sportives à Bioul	Bioul	34	+	0	0	+
Rafraîchissement des infrastructures sportives à Anhée	Anhée	34	+	0	0	+
Installation de sportzone dans les villages (Haut-le-Wastia, Warnant) ex : Sommière		34	+	0	0	0
Assurer le bon entretien des projets/aménagements réalisés lors de la 1 ^{ère} ODR.	Entité		0	0	0	0
Aménagement d'une liaison douce entre Bioul et le Ravel Molinee (Chemin du Tram)	Bioul	4	+	+	+	+

Sensibilisation des usagers des routes au respect de la propreté des bords de route.	Entité	Voir GT Env	+	+	+	0
Création d'une résidence service pour le 3 ^{ème} âge.	Denée	Voir GT Aînés	+	0	+	0
Retisser des liens entre les acteurs culturels de la commune et instiguer des collaborations.		33-34	+	0	0	+
Aménagement d'un terrain de foot synthétique à Bioul	Bioul	34	+	0	0	0
Aménagement d'un parking pour les usagers de la maison rurale de Bioul	Bioul	34	+	0	0	+
Aménagement d'un cheminement piéton sécurisé entre Bioul et Annevoie-Rouillon en passant vers Mossiat.	Bioul-Annevoie	4	+	+	+	0
Rénovation du terrain de tennis à Annevoie.	Annevoie	6-7-34	+	0	0	+
Implantation d'un centre de jour pour personnes handicapées			+	0	+	0
Aménagement d'aires de jeux attractives pour les enfants (lieux de rencontre).	Entité	8	+	0	0	0
Création d'un centre multi services à l'enfance, pour accueillir des services tels qu'une crèche, école de devoirs, consultations ONE, psychomotricité, ...	Site de l'ancienne école de la communauté française ?	23	+	0	+	+
Aménagement de la salle des montagnards à Sosoye en un centre pour classes vertes et y loger le Musée du bois-musée de la vie rurale.	Sosoye, salle des Montagnards	20-22	+	0	+	+

Un participant n'ayant pu venir à la seconde réunion nous a fait part de sa liste de projets. Ils sont repris ci-dessous. Les projets identiques à ceux listés ci-dessus ou existants déjà n'y figurent cependant pas.

Création d'un espace collectif de vente de produits locaux

Création d'un espace de culture partagé. (Lieu convivial de rencontre et de partage).

Création d'un espace de rencontre « Enfants-Ainés » aux abords du home de Richmond à Bioul.

Organisation de jeux inter villages

Organisation d'un concours village fleuri et village de Noël

Distribution d'un toute-boites avec les activités sportives pour les jeunes.

Création d'un espace biblio partagé.

Invitation d'organismes à vocation écologique pour valoriser les espaces ruraux par des expositions, visites, ...

Proposition d'un concours photo thématique pour les habitants de la commune.

Clôture de la séance

Les AD terminent leur intervention en revenant sur les prochaines étapes de l'ODR :

1. Les prochains GT ;
2. la mise en place de la CLDR ;

Ils signalent la possibilité pour les personnes intéressées de poser leur candidature en tant que membre de la CLDR. Un formulaire est mis à disposition. Il est à remettre à la FRW d'ici le 15 juin.

Les AD rappellent aux participants de bien vouloir remplir la liste des présences (avec notamment les adresses e-mail pour les contacts futurs et le souhait ou non de recevoir la newsletter communale qui les informera du suivi de l'ODR).

Les AD signalent que le compte rendu de la réunion sera disponible sur le site web de la commune, via l'onglet « PCDR Anhée » (*possibilité d'obtenir une version papier sur demande à l'administration communale : Françoise Windeshausen*).

Enfin, un document d'évaluation de la séance est remis aux participants. Grâce à ce document, il est demandé aux personnes présentes de bien vouloir donner leur avis sur l'organisation de la séance. 20 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe 3).

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Myriam BACHY et Vincent VERRUE

Rue de France, 66

5600 Philippeville

Tél : 071 - 66 01 90

m.bachy@frw.be

v.verrue@frw.be

www.frw.be

Pour le bureau régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie,

Myriam BACHY – Xavier PAULY - Vincent VERRUE
Agents de développement

Annexe 1 : Liste des participants

Nom	Prénom	Séance 1	Séance 2
Ancion	Michel	x	
Baetens	Roland		x
Campanella	Bruno	x	x
Carly	Olivier		x
Carpentier de Changy	Christophe	x	x
Collard	Edith	x	x
Davister	Michel	x	x
De Beurme	Nicolas	x	x
de Montpellier	Jacques	x	x
De Winte	Jean-Claude		x
Debled	Patrick	x	Excusé
Deiber	Valérie	X	
Dekoninck	Gérard	x	x
Dumont	Jules	x	x
Dupont	Sylvain	x	
Falaes Van Rompu	Anne	x	
Gaillard	Jean-Jacques	x	
Gillet	Joële	x	X
Göbbels (inspecteur culture FWB)	Raphaël	x	
Hubert	René	x	X
Jandrain	J.-Ch.	x	X
Leemans	Johan	x	x
Mouvet	Anne	x	x
Piette	Luc	x	Excusé
Pirson	Joseph	x	X
Polomé	Jean	x	X
Rossome	David		X
Septon	Françoise	X	Excusée
Sepul	Pascale	X	
T'kint de Roodenbecke	Marie	x	X
Thiran	Joseph	x	
Windeshausen	Françoise	x	X

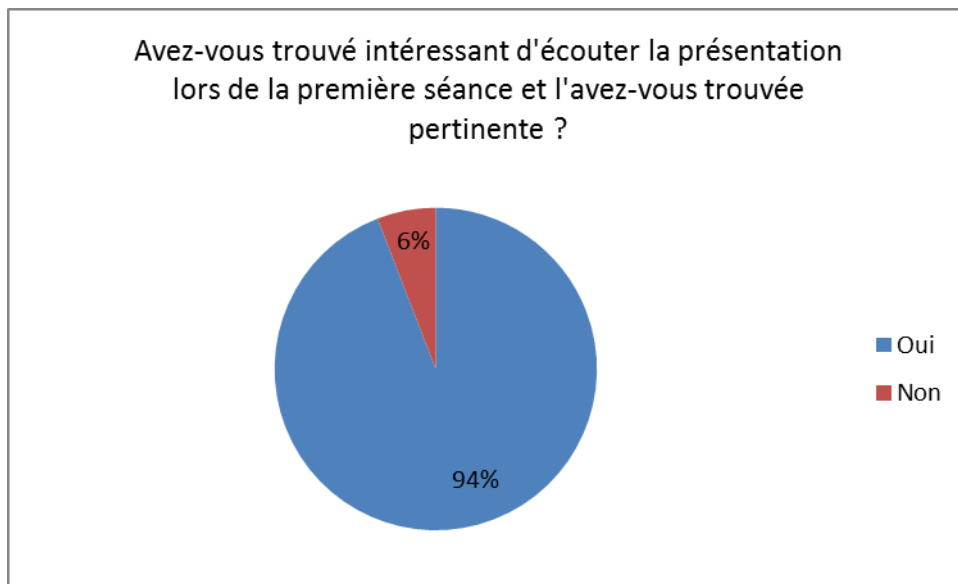
Pour la FRW :

Bachy Myriam
Verrue Vincent
Pauly Xavier.

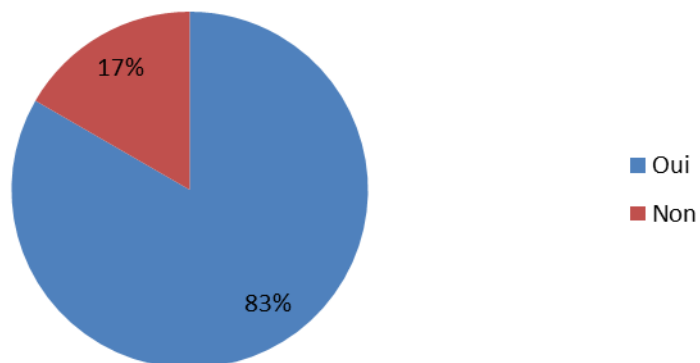
Annexe 2 : liste des forces de changement identifiées lors de la première séance

Le besoin de tranquillité, de calme, de quiétude	
1	Fréquentation des routes nationales
2	Nombre d'habitants
3	Besoin de se déplacer
4	Recours aux modes de déplacement doux
5	Développement touristique
Le besoin de convivialité, de solidarité, d'échanges	
6	Dynamisme de la vie associative (comité de quartier)
7	Organisation d'activités dans les villages
8	Disponibilité en espaces publics de rencontre
9	Disparité des revenus
10	Structure des ménages (couples <> isolés)
11	Présence de néo-ruraux
12	Implication citoyenne
La préservation des paysages, le respect de l'habitat traditionnel et l'urbanisation raisonnée	
13	Etendue des surfaces boisées
14	Qualité des paysages
15	Nombre d'éoliennes visibles depuis le territoire communal
16	Devenir des grands patrimoines bâtis
17	Modernisation des infrastructures privées et publiques
18	<i>Conservation de l'habitat traditionnel</i>
19	<i>Conservation des noyaux villageois</i>
L'attachement aux écoles villageoises	
20	Fréquentation des écoles villageoises
21	Structure démographique (+ jeune + vieux)
22	Attachement à sa région
23	Coût des services publics
L'accès à l'emploi	
24	Nombre de télétravailleurs
25	Disponibilité de connexions haut-débit
26	Niveau d'éducation
27	Développement du CHU de Mont-Godinne
L'agriculture et les produits locaux	
28	Etendues des surfaces cultivées
29	Affectation des surfaces cultivées
30	Evolution des techniques culturales
31	Nombre d'exploitations agricoles
32	Consommation de produits locaux
L'accès à la culture pour tous et l'accès aux loisirs pour la jeunesse	
33	Dynamisme des institutions culturelles
34	Utilisation des infrastructures à vocation culturelle <i>ou sportive</i>

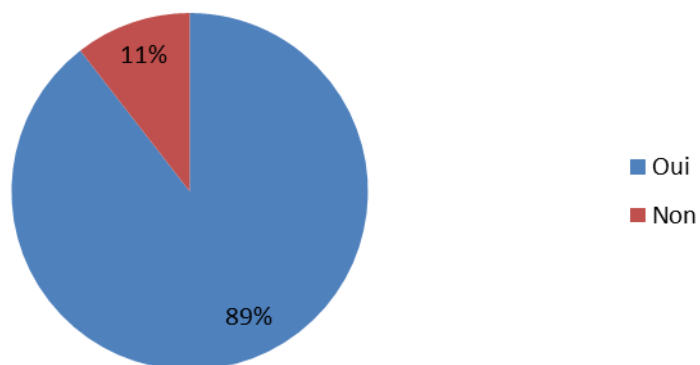
Annexe 3 : Evaluation de la séance par les citoyens



Avez-vous trouvé intéressant la répartition du Groupe de Travail en deux séances différents ?



Estimez-vous utile le document mis à votre disposition lors du Groupe de Travail ?



Remarques libres :

- Les sous-groupes auraient dû être mieux (en)cadrés et les participants exploités en fonction de leurs compétences.
- Pas évident de caractériser les forces de changement mais c'est une bonne base
- Le thème du premier GT était vaste
- Le travail en sous-groupe permet de mieux s'exprimer
- Les séances étaient enrichissantes
- Pas évident de voir comment cela va se concrétiser
- Eviter trop de redites
- La méthodologie est plutôt efficace
- Deux séances permettent un timing correct et la rencontre de personnes différentes
- Deux séances sont trop peu pour développer ses idées
- Présentation du diagnostic fort condensée et rapide
- La deuxième séance est moins abstraite que la première, on voit où l'on va.